

N° 254/MP/FA/2018

Paris, le 17 octobre 2017

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
DU 07 OCTOBRE 2017 A CARCASSONNE**

Présents : Marc Palanques, Mathieu Khédimi, Marie Maignot, Jérôme Rougé, Nadine Escande, Xavier Fabre, Jacques Jorda, Patrice Rodriguez, Georges Raillon, Philippe Arcens, Eric Vergniol, Fabienne Albert.

Excusés : Vincent Blériot, Xavier Vasson, Valérie Dumontet, Régis Osmont, Michel Jourdan, Jean-Christophe Vergeynst, Daniel Guinguet.

NON-excusés: Marie-Thérèse Sanchez-Schmitz, Christophe Ruidavets, Peggy Fritsch, Laurent Moréno, Christian Valéro

Invitée : Anne Lheuillet

Aujourd'hui, sur 24 élus, seulement 11 personnes sont présents.

Ordre du jour :

- 1) Validation du procès-verbal de la réunion du 22 juillet 2017
- 2) Présentation des nouveaux élus et nomination du trésorier
- 3) Présentation de la nouvelle structure de travail administrative
- 4) Retour sur le Congrès
- 5) Modification des règlements généraux (merci de nous faire part de vos éventuelles propositions)
- 6) Intervention des présidents de départements qui le souhaitent.
- 7) Exclusion de Mr Osmont
- 8) Préparation de l'Assemblée Générale Financière prévue le 9 décembre 2017.

Validation du Procès-verbal de la réunion 22 juillet

Voté à l'unanimité.

Présentation des nouveaux élus et nomination du trésorier

Jérôme Rougé et Marie Maignot sont présentés par le Président.

Jérôme Rougé intégrera la CNJ.

Marie Maignot prendra la trésorerie.

Présentation de la nouvelle structure de travail administrative

La comptabilité sera assurée bénévolement par Mme Corinne Volant.

Le secrétariat administratif à l'annexe de Carcassonne sera assuré bénévolement par Mme Anne Lheuillet

Les fonctions de juriste de la fédération seront assurées bénévolement par Mme Julie Campassens, titulaire d'un Master 2 en droit du sport et auparavant juriste stagiaire au Sporting Treiziste Toulonnais (stage qui a pris fin au 30 septembre).

L'ensemble de ces fonctions étant assurées par des bénévoles, elles interviendront ponctuellement et selon le besoin.

Commercialisation et évènementiels : le comité directeur recherche un candidat présentant le profil adéquate mais s'interroge également sur l'opportunité de travailler avec une société spécialisée dans ce domaine et ce afin d'établir une stratégie nationale de développement.

Le secrétariat continue d'être assuré au siège à Paris par Mme Françoise Deltil

Retour sur le congrès

Le président remercie les élus de leur présence et de leur travail.

Il est envisagé pour la prochaine édition :

- de scinder les ateliers de travail car les problématiques par exemple du département Haut niveau ne sont pas les mêmes pour tous ;
- de la programmer sur deux jours et au mois de juin 2018.

Il est indiqué, par ailleurs que le procès-verbal du Congrès sera envoyé dans la semaine.

Modifications des Règlements Généraux

Mathieu Khédimi présente les modifications qui ont été apportées.

Il rappelle la nécessité de travailler avec la CNJ et informe les membres du CODIR que les différents départements devront transmettre les remarques à Vincent Blériot et Julie Campassens.

Xavier Fabre souligne que le règlement médical n'est pas à jour et qu'il doit être modifié et annexé aux règlements généraux. Parmi les modifications à apporter dans ce règlement, il propose à titre d'exemple que le club devrait pouvoir disposer d'une licence non nominative qu'il attribuerait au médecin responsable du match.

Il importe que les remontées d'informations et de remarques doivent arriver avant la fin de l'année 2017 afin que les règlements généraux puissent être révisés pour la saison 2018/2019.

Interventions des présidents de départements

· Médical : Xavier Fabre

Présentation des chantiers en cours.

Concernant la sécurité des pratiquants, un investissement entre 500 et 1000 € des clubs permettrait de faire économiser aux clubs les secours tous les weekends.

Une enquête sera menée auprès des clubs d'Elite 1 et Elite 2 pour faire remonter ce que leur coute la protection médicale sur un week-end. Le responsable du département médical peut proposer aux clubs de faire des économies très importantes sur ce domaine-là.

Concernant les tournois, il est rappelé la nécessité d'identifier les personnes encadrantes diplômées de secourisme. Sur ce sujet, il est proposé que dès lors qu'il y a 4 personnes titulaires d'un diplôme de secourisme sur un tournoi, il n'y a pas besoin secours sur place. A ce titre, il pourrait être rajouter sur le logiciel des licences la possibilité de mentionner tout diplôme ayant trait au secours et ce afin de recenser les personnes ressources. Enfin, il faudrait que chaque ligue et comité ait un référent médical.

· Haut Niveau : Mathieu Khédimi

S'agissant de la Commission d'arbitrage et suite à la démission de Richard Frileux, ce domaine sera pris en compte à titre temporaire par Mathieu Khédimi, le DTN Patrice Rodriguez, et le CTN Patrick Pedrazzani. Mohamed Drizza et Stéphane Vincent sont désignés comme les responsables des arbitres Elite et Cyril Vergnes et Benjamin Casty seront responsables des arbitres pour les autres catégories. Quatre stages de formation ont été validés pour ces arbitres.

L'objectif est d'augmenter la qualité de l'arbitrage en travaillant notamment sur la formation, l'évaluation et la performance des arbitres.

Pour la division Fédérale, si 29 clubs était théoriquement engagés, certains ne redémarreront pas la saison. Il apparaît donc nécessaire d'avoir une stratégie à long terme et d'envisager, dans un second temps, d'aider les clubs en participant aux frais de déplacement. Pour la saison prochaine, un championnat à 9 sera mis en place afin de récupérer des équipes dont l'effectif était trop juste cette année pour partir à 13.

Pour la division Nationale, suite aux différents forfaits, il y aura 12 clubs, répartis dans trois poules de 4. Mathieu Khédimi et Daniel Guinguet vont établir un budget seconde phase afin de dégager les possibilités d'aides que la Fédération pourra apporter aux clubs de Division Nationale et de Division Fédérale.

Pour l'équipe de France, son programme sera présenté cette semaine.

Pour les catégories Féminines, le DTN travaille actuellement à la définition des calendriers. Audrey Zitter sera la référente cadre de la commission et plusieurs personnes ont fait acte de candidature pour rentrer dans la commission. Un binôme référent de cette commission devra être nommé.

Pour le XIII Fauteuil, 10 personnes ont accepté de rejoindre la commission compétente ; un binôme référent devra également être nommé.

Enfin, il est rappelé que les critères de sportifs de haut niveau ont été modifiés par le ministère des Sports.

Exclusion de M. Régis Osmont

Après avoir présenté la situation, le CODIR a décidé de ne pas donner suite à cette procédure disciplinaire souhaitant se consacrer désormais uniquement et pleinement aux travaux de la Fédération.

Préparation de l'Assemblée Générale financière prévue le 9 décembre

Le CODIR s'est interrogé sur la modification de la date pour la tenue de de cette assemblée ; celle-ci pourrait être décalée d'une semaine.

Questions diverses

· Le Département organisation propose que les clubs, écoles de rugby, comités et ligues participent à la vente des places pour les finales (Elite 1 et Coup Lord Derby) et pour les matchs de l'Equipe de France. Un système de pré-vente de billets avec un pourcentage sur les bénéfices, qui serait reversé aux clubs, pourrait être envisagé.

. Concernant les équipes finalistes (Elite 1 et Coupe de France) pour la saison 2018/2019, l'idée d'une récompense financière (prime à la performance sportive) pour les vainqueurs est à l'étude.

· Président : Marc Palanques

Le président a évoqué la mise en place d'un séminaire de travail avec les ligues et comités. Selon les premiers retours, il apparaît que les ligues et les Comités n'ont jamais travaillé ensemble de façon transversale sur la base d'un projet fédéral. Le DTN et son équipe seront partie prenante au séminaire. Son objectif sera d'uniformiser leurs règlements financiers, leurs règlements généraux, la formation médicale, le projet sportif... Ce séminaire sera organisé courant décembre 2017 afin de mettre en place les conditions d'harmonisation des fonctionnements autour d'un même projet.

Le président s'est rendu avec l'entraîneur de l'équipe de France dans les locaux de Being Sport à Paris afin de présenter la Coupe du Monde. L'entrevue a été très conviviale et le rugby à XIII a été mis en avant avec des interviews dans Le Monde et au profit de l'AFP et du Figaro. Le Président a souligné l'aide précieuse apportée par Louis Bonnery dans le cadre de cette rencontre.

LER : Philippe Arcens

S'agissant des mutations, Philippe Arcens a évoqué la situation des joueurs qui, au moment de leur départ, ont encore une dette avec leur club d'origine. Il a été rappelé que pour que la commission des mutations puisse statuer, il faut que le club de départ puisse prouver rapidement que le joueur ne s'est pas acquitté de ses dettes. Cette question sera abordée lors des travaux sur la modification des règlements généraux.

Développement : Vincent Bleriot

Concernant la rupture de convention avec Touch France, la marque TOUCH RUGBY XIII a été déposée par la fédération afin de développer notre propre pratique loisirs mixte destinée à toucher les personnes entre 35 et 55 ans et le sport en entreprise.

· VITA XIII : ce plan répond à des directives ministérielles sport/santé. Le projet consiste à construire une ingénierie de 3 produits : Silver XIII, FIT XIII et le XIII Loisirs (ces 3 marques ont été déposées à l'INPI). Des formations sur ces 3 produits ont été organisées en octobre.

· Prime Champion du monde XIII Fauteuil : le précédent CODIR avait validé l'idée de donner une prime. Il a donc été voté à l'unanimité de donner 800 € aux 12 joueurs et 400 à l'encadrement (5).

· La clôture du compte à la BNP de Paris a été votée à l'unanimité.

Le Président,

Marc PALANQUES

La Secrétaire Générale,

Fabienne ALBERT